

## **Communiqué de Presse**

**01/12/08**

*Martine MARTINEL, députée de la 4ème Circonscription réagit à la mise en application de la Loi DALO sur le plan juridique :*

Alors que 600 000 personnes seraient concernées par le DALO, qui oblige l'Etat à proposer un toit à ceux qui n'en n'ont pas ou se trouvent mal logés, le Gouvernement ne semble pas en mesure de mettre en oeuvre cette loi, faute de moyens adaptés.

Le budget "Ville et Logement" accuse une baisse très importante, passant de 8,7 milliards en 2008 à 7,6 milliards en 2009. On assiste à un désengagement de l'Etat d'une grande ampleur alors même que le Gouvernement devrait se donner les moyens de tenir ses promesses.

Mobilisation pour le logement et lutte contre l'exclusion, Plan Marshall pour les banlieues, loi DALO, plan de cohésion sociale, engagement national pour le logement, droit au logement opposable, derrière les vocables ronflants, la réalité est toute autre.

La France connaît une crise du logement sans précédent accentuée par le contexte économique actuel et l'Etat n'en prend pas la mesure.